



---

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

---

**OBJET : DÉPLOIEMENT DE VÉLOS PARTAGÉS SUR LA COMMUNE**

Convention avec la société « B2eBike » : prolongation

**N° 2021-65**

---

Compte-rendu affiché le : **23 juin 2021**

Date de transmission en Préfecture : **24 juin 2021**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **7 juin 2021**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BERARD**

Secrétaires de séance : **Florence RICHARD et Christelle RIVAT**

**Membres présents à la séance** : Serge BERARD – Anne-Claire ROUANET – Michèle EYMARD – Sébastien FRANÇOIS – Agnès BERAL – Jean-Philippe GILLET – Anne-Marie MANDRONI – Claude MARCOLET – Valérie GRILLON – Nicolas KELEN – Erwan LE SAUX – Marie DECHESNE – Pierre FRESSYNET – Christine MARCILLIERE – Bruno THUET – Béatrice DHENNIN – Jean-Philippe SANTONI – Florence RICHARD – Anne-Charlotte DANNEEL – Christelle RIVAT – Béatrice VERDIER – Roger REMILLY – Lionel BRUNEL – Sylvie GUINET – Laurence BEUGRAS – Radhouane ZAYANI – Solange VENDITTELLI – Isabelle WEULERSSE – Christiane CONSTANT – Lionel CATRAIN

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir** : Guy BOISSERIN (à Claude MARCOLET) – Philippe BELLEVERGUE (à Nicolas KELEN) – Jessica DIONISIO (à Christine MARCILLIERE)



---

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

---

Par délibération du Conseil municipal en date du 23 janvier 2020, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer un contrat de service entre la Ville de Brignais et la société « B2eBike », sise 80 rue du Bourbonnais 69009 Lyon, permettant la mise en place d'un service innovant de vélos partagés à Brignais.

La société « B2eBike » a commencé à déployer son service à partir de fin février pour une période pilote prévue initialement jusqu'à fin juillet 2020.

Ce n'est que mi-juin que le déploiement des vélos partagés a pu être finalisé avec la mise à disposition des batteries aux usagers, retardée en raison de la crise sanitaire et des difficultés d'approvisionnement induits rencontrés.

Compte tenu du confinement qui n'a pas permis d'évaluer le fonctionnement du service, il a donc été proposé, en accord avec la société « Be2EBike » que cette expérimentation soit prolongée jusqu'au 31 décembre 2020 afin que ce service puisse être utilisé par les Brignairots dans des conditions optimales via une délibération du 23 juillet 2020 validant la signature d'un avenant en ce sens.

Puis, deux délibérations successives en date du 17 décembre 2020 et du 17 mars 2021 ont prorogé la convention visée ci-dessus.

Il était précisé que l'opportunité de pérenniser ce partenariat serait étudiée par la collectivité, en lien avec la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) et ses communes membres qui pourraient être intéressées par un déploiement plus large sur le territoire.

Il est en outre rappelé que, s'agissant d'une expérimentation, une poursuite éventuelle du service devra s'inscrire dans le cadre d'une procédure de commande publique.

Nonobstant le transfert de la compétence « Mobilités » à la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, l'exercice de ladite compétence ne peut incorporer immédiatement un système de vélos partagés, la Communauté de Communes ayant lancé une enquête « vélos », qui se clôt fin juin 2021, et qui fera l'objet d'une analyse à la rentrée de septembre 2021, pour la mise en œuvre d'actions opérationnelles à compter de début 2022.

Il apparaît toutefois peu pertinent de demander au prestataire, la société Be2eBike, de démonter ses installations durant la période intercalaire et il est, de ce fait, proposé un nouvel avenant de prorogation du contrat de service jusqu'au 31 décembre 2021.

Il est enfin précisé que cet avenant, comme le précédent, ne comporte pas de contribution financière de la commune au fonctionnement du service.

La commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » a vu le dossier le 9 juin 2021.



---

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

---

### LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

#### A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer un avenant supplémentaire au contrat initial conclu avec la société B2Ebike, permettant de prolonger de 6 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2021, la phase pilote d'un service innovant de vélos partagés
- PRÉCISE que cet avenant, comme le précédent, ne comporte pas de contribution financière de la commune au fonctionnement du service
- INDIQUE que de ce fait, à l'échéance visée ci-dessus, il appartiendra à la CCVG de prendre en charge le suivi du dossier « vélos partagés », en en assurant le traitement en direct en tant qu'autorité organisatrice des mobilités

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

**Le Maire**

**Serge BERARD**

